

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 29 mars 2024

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/03/2024

Présents : 14

Dont Présents non votants :0

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 5

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Daniel GALTIER, Marie-Line GÉRONIMO, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR

Votants: 19

Pour: 19

Représentés: Laurent BRUNET par Jean-Noël BADENAS, Mariette COMBES par Pierre MATHIEU, Jean-Louis LAFABRIE par Jean-Luc FALIP, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS, Catherine SONZOGNI par Jean ARCAS

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Christian BIES, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Rapport d'activités 2023

Territoire de projet regroupant cent-deux communes de l'ouest héraultais, pour une population de près de 80 000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb – Sud Hérault – Les Avant-Monts – Du Minervoys au Caroux) et le Département de l'Hérault.

Conçu comme une agence de développement territorial, le Pays est structuré autour de six pôles structurants :

- Cadre de vie durable
- Politique de l'habitat
- Développement et attractivité
- Démarche Grand Site de France
- Politiques contractuelles
- Moyens.

Cette configuration permet d'aborder les domaines de la Santé, de la Mobilité, de l'Offre de nature, itinérance et loisirs, de l'Économie et de l'entreprise, de l'Agriculture et l'Alimentation, de l'Oenotourisme et du Patrimoine, de l'Habitat, du Développement Durable et de la Transition Énergétique. Le Pays assure le portage et la gestion de la Démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Par ailleurs, le Pays a été retenu pour la nouvelle génération du Contrat Région Occitanie et Approches Territoriales Intégrées sur les fonds européens FEDER, ainsi que pour la gestion du programme européen Leader (sur les fonds européens FEADER). Le Pays assure aussi depuis 2021 l'animation du Contrat de Relance et de Transition Écologique dans le cadre d'une contractualisation avec l'État. Le Département s'engage également sur différentes opérations sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et notamment sur l'ingénierie.

Grâce aux différents programmes et démarches menés, ce sont près de 13 000 000 M€ qui ont pu ainsi être injectés dans l'économie du territoire en 2023 (1 € territorial engagé génère 24,76 € de financements) pour appuyer les projets et accompagner l'économie territoriale.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2023 :

- plus de 2 235 interventions en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction
- près de 549 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'activités 2023.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité 2023.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 29 mars 2024

Le Président,
Jean ARCAS

